

# écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
**moins, c'est mieux**

**Colloque Réseau de fermes DEPHY Écophyto**

**jeudi 24 février 2011**

**de 10h à 14h30**

**au SIMA**

**Parc des Expositions de Paris Nord – Villepinte**

**Centre de Conférences Jean Theves Halls 3 & 4**

Le plan Écophyto 2018 met en place les outils permettant de réduire la dépendance des exploitations agricoles aux produits phytopharmaceutiques tout en maintenant un niveau élevé de production agricole, en quantité et en qualité.

À la suite du Grenelle de l'environnement, le Président de la République a confié au ministre en charge de l'agriculture la mise en œuvre d'un plan visant à réduire de 50 %, si possible, d'ici 2018 l'usage des produits phytopharmaceutiques en France tout en améliorant les conditions d'utilisation des produits qui resteront nécessaires.

La directrice générale de l'alimentation, Pascale Briand a été chargée du pilotage de la mise en œuvre opérationnelle du plan.

Production agricole, santé publique, protection des cultures, respect de l'environnement, consommation, recherche, outre-mer... les différents volets du plan Écophyto 2018 sont mis en œuvre par plusieurs ministères, en fonction des compétences requises et des responsabilités engagées.

Le réseau DEPHY, réseau de Démonstration, Expérimentation et Production de références sur les systèmes économes en phytosanitaires constitue une action majeure de ce plan.



**DEPHYécophyto**

Réseau de Démonstration, Expérimentation et Production  
de références sur les systèmes économes en phytosanitaires

# Programme

**9h00**

Accueil

**10h20**

Introduction de la conférence

**10h30-10h45**

Présentation du plan Écophyto 2018 et du réseau DEPHY

par Pascale Briand, Directrice générale de l'alimentation,  
Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire

**10h45-11h00**

Grenelle de l'environnement et Écophyto 2018

par Claire Grisez, Sous-Directrice de la protection et de la gestion des ressources en eau et minérales  
Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement

**11h00-11h15**

La mobilisation de la profession agricole

par Guy Vasseur, Président des Chambres d'agriculture

**11h15-11h30**

La contribution de la recherche à Écophyto

par Christian Huyghe, Directeur Scientifique Adjoint Agriculture, INRA,

**11h30-12h00**

Témoignages d'agriculteurs

Patrick Lemane, céréalier à Lacs, Indre

Pierre Emmanuel Sangouard, viticulteur à Vergisson, Saône-et-Loire

**12h00-12h30**

Échanges avec la salle

animés par Hervé Garnier, Groupe Réussir

**12h30**

Conclusions et perspectives

par Jean Marc Bournigal, directeur de cabinet de Bruno Le Maire, Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire (*sous réserve*)

**13h00**

Cocktail déjeunatoire

# Objectif et structuration du réseau DEPHY Ecophyto

Le réseau DEPHY Écophyto a pour objectif de contribuer à l'apprentissage des systèmes de culture économes en produits phytos, à leur démonstration et à leur développement, ainsi qu'à produire des références sur ces systèmes. Il correspond à l'action 14 du plan Ecophyto 2018 et est construit sur deux orientations :

- diffuser les pratiques et systèmes de culture économes en produit phytosanitaires, en valorisant le rôle des fermes et des sites expérimentaux appartenant à ce réseau,
- mutualiser les données de références sur les systèmes de culture économes en produits phytosanitaires au sein d'un réseau national couvrant l'ensemble des filières de production et associant les différents partenaires.

## Il se structure autour de cinq dispositifs :

- un réseau de production de références et de démonstration (FERME) ;
- un réseau d'expérimentation sur des systèmes de culture économes en pesticides (EXPE) ;
- un dispositif de développement d'outils d'aide à la décision (DECL) ;
- une base de données dédiée à la collecte et la gestion des références expérimentales (BASE) ;
- un module de gestion et de partage de connaissances (GECO).

## La démarche FERME s'articule en six étapes :

- décrire et caractériser avec l'agriculteur :
  - le contexte et l'exploitation,
  - les systèmes de culture actuels,
- évaluer leurs performances agronomiques, techniques (dont l'état sanitaire des cultures), environnementales, économiques et sociales,
- définir le projet de chaque ferme,
- accompagner les agriculteurs dans l'apprentissage des systèmes de culture économes,
- valoriser ces références pour le conseil, la recherche et la formation,
- communiquer sur les systèmes économes et performants auprès des agriculteurs, des conseillers, des chercheurs, des enseignants et formateurs, de l'ensemble des acteurs de la décision publique.

Cette démarche s'appuie sur une animation nationale, visant à coordonner et organiser la démarche méthodologique, l'échange, la formation, le développement des compétences au sein du réseau des ingénieurs, ainsi que les opérations de démonstration.

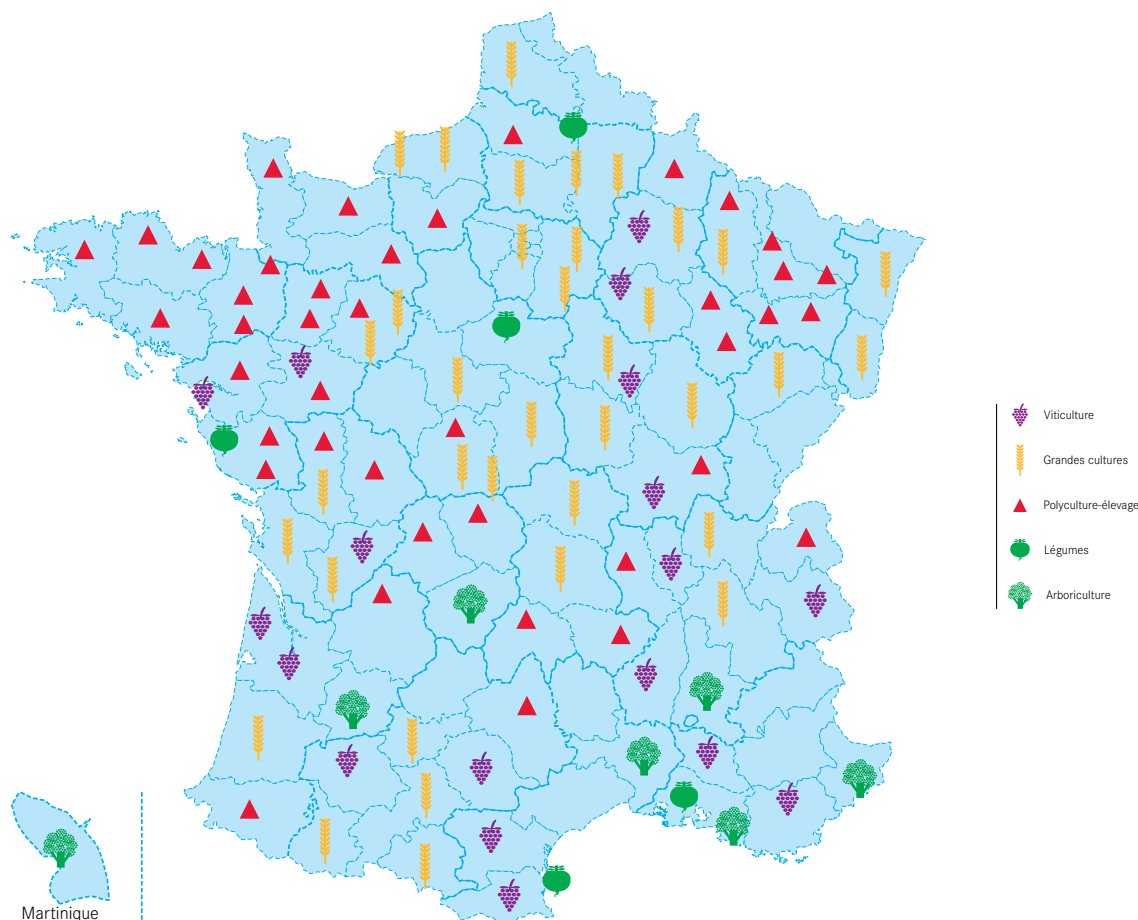
# Objectif de cette conférence inaugurale

Cette conférence illustre comment ce réseau, en couvrant l'ensemble des filières et en associant les différents partenaires de la recherche et du développement agricoles, aux côtés des agriculteurs, des acteurs des filières et des pouvoirs publics, contribuera à démontrer et diffuser sur la base de références agronomiques, économiques, sociales et environnementales que les systèmes économes en produits phytosanitaires mis en œuvre dans les fermes du réseau peuvent d'ores et déjà permettre de produire mieux.

La forte mobilisation du millier d'agriculteurs du réseau de fermes DEPHY Écophyto, de la centaine d'ingénieurs réseau, des membres des Comités régionaux d'orientation et de suivi Écophyto, des membres du Comité de pilotage et du Comité d'expertise scientifique et technique du réseau DEPHY, des experts « Filières » de la Cellule d'animation nationale DEPHY Écophyto et de tous les partenaires du plan Écophyto 2018 est l'occasion de montrer à la société française l'engagement réel de l'ensemble de l'agriculture pour une production durable.

Pour en savoir plus : [agriculture.gouv.fr/ecophyto-2018](http://agriculture.gouv.fr/ecophyto-2018)

# Le réseau de fermes DEPHY Écophyto de Démonstration, Expérimentation et Production de références sur les systèmes économes en phytosanitaires



## Le comité de pilotage

Le comité de pilotage du réseau DEPHY se réunit sous la présidence de la Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires du MAAPRAT.

### ► Le comité de pilotage rassemble :

- L'ACTA, réseau des instituts des filières animales et végétales - [www.acta.asso.fr](http://www.acta.asso.fr)
- L'APCA, assemblée permanente des chambres d'agriculture - [www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)
- Coop de France, organisation professionnelle de la coopération agricole - [www.coopdefrance.coop/fr](http://www.coopdefrance.coop/fr)
- FNCIVAM, fédération nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural - [www.civam.org](http://www.civam.org)
- FNE, France nature environnement - [www.fne.asso.fr](http://www.fne.asso.fr)
- L'INRA, institut national de recherche agronomique - [www.inra.fr](http://www.inra.fr)
- L'ONEMA, office national de l'eau et des milieux aquatiques - [www.onema.fr](http://www.onema.fr)
- M. Jean Boiffin, président du comité d'experts,
- Mme Nelly Le Corre-Gabens, chef de projet de la cellule d'animation nationale du réseau DEPHY Ecophyto,

### ► Pour les ministères :

- Le MAAPRAT (Direction générale de l'alimentation, Direction générale de l'enseignement et de la recherche, et Groupement des Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) - [www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)
- Le MEDDTL (Direction de l'eau et de la biodiversité) - [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

# Écophyto 2018 : Pour une agriculture forte et écologiquement responsable

Le plan Ecophyto 2018 vise à réduire de 50 % l'usage des produits phytos au niveau national dans un délai de dix ans, si possible. Les actions du plan concernent tout le monde, du jardinier amateur au gestionnaire d'espaces verts, ainsi que l'agriculteur professionnel.

À la suite du Grenelle de l'environnement, le plan Ecophyto 2018 constitue l'engagement du gouvernement, des professionnels et des représentants de la société civile. La mise en œuvre opérationnelle du plan est pilotée par la Directrice générale de l'alimentation, qui a désigné un chef de projet du plan et constitué un secrétariat permanent.

Ce plan met en place les outils permettant de réduire la dépendance des exploitations agricoles aux produits phytopharmaceutiques tout en maintenant un niveau élevé de production agricole, en quantité et en qualité. Il accompagne également les gestionnaires des espaces verts.

Le plan Ecophyto 2018 est la déclinaison française d'une politique de l'Union européenne. Dans le cadre de la stratégie communautaire et du «Paquet pesticides», tous les Etats membres mettent en place des plans d'action nationaux visant à réduire les risques et la dépendance liés aux pesticides.

## ► Une boîte à outils pour utiliser moins et mieux les produits phytos

Un soin particulier est consacré à l'amélioration des outils, à commencer par les semences et les matériels de traitement. Des réflexions sont également engagées pour favoriser des techniques alternatives comme la lutte biologique : c'est l'objet de la mission du député Antoine Herth, dont les conclusions seront rendues durant le 1er semestre 2011.

## ► Surveiller pour traiter au plus juste

Pour aider les agriculteurs et leurs conseillers à mieux connaître l'état de santé de leurs plantes, et donc à mieux et moins traiter, un réseau d'épidémiosurveillance est en place.

L'analyse du risque parasitaire est communiquée par les Bulletins de santé du végétal :

- Plus de 2500 bulletins de santé du végétal ont déjà été publiés et sont disponibles gratuitement sur les sites Internet des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,
- Plus de 8000 parcelles sont régulièrement observées,
- Plus de 2700 observateurs agissent sur le terrain.

## ► Former : un outil de progrès

L'objectif est de réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et sécuriser leur usage afin de maîtriser les risques pour la santé publique et l'environnement. Cela implique un haut niveau de formation et la responsabilisation de tous les acteurs : distributeurs, conseillers, applicateurs.

Plus de 45 000 professionnels ont déjà suivi une formation dans le cadre de l'expérimentation du Certiphyto qui a été prolongée jusqu'à fin juillet 2011.

## ► Mutualiser et diffuser les bonnes pratiques

Des **guides de bonnes pratiques** sont en préparation, dans un premier temps pour les grandes cultures et la viticulture, ainsi que les espaces verts. Ils seront largement diffusés aux professionnels.

Le **réseau d'exploitations agricoles** diffuse les pratiques économes en produits phytopharmaceutiques :

- environ un millier de fermes DEPHY de démonstration et d'acquisition de références sont engagées, un appel à candidatures pour environ 100 groupes supplémentaires sera lancé au 2<sup>e</sup> semestre 2011,
- 38 exploitations d'enseignement agricole sont déjà engagées dans la démarche Ecophyto, elles seront 45 à la fin de l'année.

## ► Mobiliser toute la filière

La diminution des produits phytos par les agriculteurs ne se fera pas par la modification seule de leurs pratiques, mais par une transformation coordonnée de l'ensemble du système.

La gouvernance très ouverte du plan Ecophyto participe à la mobilisation de l'ensemble de la filière : firmes, négoce, coopératives, conseillers agricoles, agriculteurs, ainsi que toutes les autres parties prenantes, comme les associations de protection de l'environnement ou de consommateurs.

Les aspects socio-économiques font l'objet de recherches ainsi que de collecte de données, sur le terrain, pour aller dans le sens d'une agriculture forte et durable.

## ► Protéger les utilisateurs

Les progrès dans la protection des plantes ont largement contribué à l'augmentation des rendements et à la régularité de la production.

S'ils sont efficaces, les pesticides ne sont pas des produits anodins et cela a deux conséquences :

1/ Les pesticides ne peuvent être mis sur le marché librement. Une **autorisation de mise sur le marché** est nécessaire. Elle fait suite à une évaluation scientifique indépendante par l'ANSES.

2/ Même autorisés ces produits doivent être **utilisés avec parcimonie et précaution**.

Le Ministre en charge de l'agriculture et de l'alimentation a décidé, en octobre 2010, de **renforcer les actions ciblées sur la protection des applicateurs**. Les différentes parties prenantes se sont mises autour de la table pour travailler au renforcement des actions suivantes :

- sécuriser les matériels de pulvérisation,
- adapter les équipements de protection individuelle,
- sécuriser les conditions de manipulation des pesticides, en développant des zones de préparation et d'incorporation des pesticides et en incitant à une ergonomie des contenants,
- renforcer la veille sanitaire.

Les formations pour le Certiphyto intègrent un volet sur la sécurité des utilisateurs.

## Un suivi au niveau national des objectifs ...

Pour mesurer la réduction de l'utilisation de produits phytos de -50 % d'ici 2018 si possible, un indicateur national de référence de suivi du plan a été défini de manière concertée entre experts, société civile, professionnels et administration : il s'agit du NODU, «nombre de doses unités» utilisées par la ferme France.

Le NODU permet d'apprécier l'intensité du recours aux produits phytos et l'évolution des pratiques. Dans le cadre du suivi du plan Ecophyto, c'est l'évolution interannuelle du NODU national qui sera mobilisée. Elle est présentée dans la note de suivi annuelle, la première est parue le 6 octobre 2010.

### ► Une action au plus près du terrain, dans toutes les régions et les départements d'outre mer

Le Préfet de région est le pilote du plan Ecophyto en région. Avec l'aide de la DRAAF, il organise la déclinaison régionale du plan. Cette déclinaison, partie intégrante de la territorialisation du Grenelle, garantit la mobilisation des acteurs locaux et la prise en compte des spécificités agronomiques, socio-économiques et organisationnelles propres à chaque territoire.

Afin d'être mis en oeuvre efficacement sur l'ensemble du territoire, le plan Ecophyto 2018 est décliné et adapté au niveau régional : des actions spécifiques supplémentaires sont développées dans chaque région.

Pour en savoir plus : [agriculture.gouv.fr/ecophyto-2018](http://agriculture.gouv.fr/ecophyto-2018)

# Écophyto 2018 : Tous concernés

Le plan Ecophyto 2018 vise à changer les pratiques, aux jardins comme aux champs : les consommateurs sont également concernés ! Les professionnels agricoles s'investissent pour assurer la qualité des aliments, et l'Etat agit : plus de 300 agents contrôlent l'utilisation des produits phytos, afin d'assurer aux consommateurs un niveau optimal de sécurité sanitaire des aliments.

## ► 17 millions de jardiniers amateurs

Une campagne de communication à destination des jardiniers amateurs a été lancée en mai 2010, car nous sommes tous concernés par la diminution de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ! Cette année, la communication sera axée sur la promotion de méthodes alternatives efficaces.

Une plateforme va prochainement être ouverte sur Internet, pour les aider à réduire l'utilisation des phytos au jardin et leur donner accès aux meilleures expériences.

La réglementation évolue pour mieux protéger les jardiniers amateurs : les produits autorisés en jardin seront encore plus respectueux de la santé et de l'environnement.

Pour en savoir plus : [agriculture.gouv.fr/ecophyto-2018](http://agriculture.gouv.fr/ecophyto-2018)